

MASTER INFIRMIÈRE SPÉCIALISÉE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Infirmière conseillère de santé - ICS

Formation initiale ou continue sous double tutelle, Université sous la responsabilité du MEN et celle du ministre des Solidarités et de la santé



LE CONTRÔLE DES
CONNAISSANCES SUIT LES
PRATIQUES ET LA CHARTE DES
UNIVERSITÉS

MASTER 1
MASTER 2

**Au sein des INSPE, Instituts
Nationaux Supérieurs du
Professorat et de l'Enseignement**

LE DIPLÔME D'INFIRMIÈRE SPÉCIALISÉE

Formation autour de 3 domaines:

Contexte institutionnel

Sciences sociales et sciences humaines

Sciences infirmières spécifiques en lien
avec les besoins des élèves en milieu
scolaire

**FORMATION UNIVERSITAIRE
VALIDANT UN SAVOIR FONDAMENTAL
ET DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES
PRATIQUES SUR 2 ANS**

LE MASTER ICS

est accessible en formation initiale ou continue, il faut être infirmière diplômée d'état et valider le concours d'entrée à l'Éducation Nationale

les candidats qui réussiraient le concours poursuivraient une formation sur 2 ans pour déboucher sur un diplôme bac+5

Public cible

Personnes titulaires d'un diplôme d'état en soins infirmiers

Candidats souhaitant faire valider leurs acquis personnels, professionnels

2 ans de cursus universitaires associant un exercice professionnel de terrain et des enseignements universitaires dispensés par des professeurs d'université (alternance de cours en présentiel et en e-learning)

Admission et modalité d'inscription



admission au dossier de candidature



admission soumise à la réussite au concours spécifique des INFENES

Processus de validation des acquis de l'expérience pour les INFENES titulaires : niveau master sous conditions d'ancienneté

2 années			ECTS (120)
M1	1er semestre	UE + 1 stage d'observation	30 ECTS
	2ème semestre	UE + 1 stage d'observation	30 ECTS
Maitrise/Concours	Concours d'entrée corps INFEN-ES	Étudiante reçue passe en position de fonctionnaire stagiaire du corps INFEN-ES	Validation M1
M2	3ème semestre	UE + stage obligatoire/travail en responsabilité	30 ECTS
	4ème semestre	UE + stage obligatoire/travail en responsabilité + mémoire (travail de recherche)	30 ECTS
MASTER		Validation du stage titularisation	Validation Master

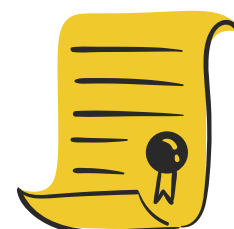
OBTENTION DE CRÉDITS (ECTS) :

DIPLÔME D'ÉTAT INFIRMIER / 180 ECTS

M1 ET M2 /120 ECTS



VALIDATION DU MASTER / 300 ECTS



Déroulé de la formation

- ✓ 7 unités d'enseignement réparties sur 4 semestres
- ✓ 2 stages d'observation en M1 en milieu scolaire
- ✓ 1 stage professionnel de 500 heures en qualité de stagiaire à l'EN suivi par une INFENES tuteur et un tuteur universitaire

Infirmière Conseillère de Santé ICS

Un savoir et des compétences professionnelles

des connaissances pluridisciplinaires, des éléments théoriques, empiriques et pratiques, relatifs à l'institution scolaire, à la politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves qui définissent le rôle spécifique des infirmières conseillères en santé

Débouchés professionnels :

Doctorat

Métiers promotion de la santé, de l'éducation et de la prévention, ARS, IREPS, CRIPS

Infirmière Éducation nationale, postes inter-degré, en établissements, en université, conseillère technique

Inscription à l'adresse :

masterics@snics.org

